

Enquête fédérale auprès de la jeunesse 2016/2017
Série scientifique ch-x, volume 25

Entre mobilité temporaire et ancrage local: portrait de la jeunesse suisse

Analyse des séjours dans d'autres régions linguistiques
de Suisse et à l'étranger

Befristete Mobilität und lokale Verbundenheit: Ansichten junger Schweizer Erwachsener

Analyse der Aufenthalte in anderen Sprachregionen der Schweiz und im Ausland

Fra mobilità temporanea e radicamento nel tessuto locale: ritratto della gioventù svizzera

Analisi dei soggiorni in altre regioni linguistiche della Svizzera e all'estero

Éditeurs

Alexandra Stam et Patrick Rérat

Auteurs

Éliane Ferrez, Lucas Haldimann, Marieke Heers, Brian Kleiner, Patrick Rérat,
Alexandra Stam, Anthe van den Hende

Zusammenfassung in deutsch | Riassunto in italiano

Impressum

Auftraggeber/Mandant

Eidgenössische Jugendbefragungen ch-x
Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)
Dr. Luca Bertossa, Wissenschaftlicher Leiter ch-x

Herausgeber/Éditeurs

Dr. Alexandra Stam et Prof. Dr. Patrick Rérat

Autoren/Auteurs

Eliane Ferrez, Lucas Haldimann, Dr. Marieke Heers, Dr. Brian Kleiner, Prof. Dr. Patrick Rérat, Dr. Alexandra Stam,
Dr. Anthe van den Hende

Vertrieb/Distribution

Bundesamt für Bauten und Logistik (BBL), Bern, Switzerland
www.bundespublikationen.admin.ch
Art.-Nr. 95.340.25dfi
Copyright © 2019 by Eidgenössische Jugendbefragungen ch-x, www.chx.ch

Grafik und Layout/Graphisme et mise en page

Zentrum elektronische Medien ZEM
schibli communication gmbh, Sursee
Foto Cover: Alexandra Stam

Verlag/Distribution

Somedia Production AG | Somedia Buchverlag | Chur/Glarus
Edition Rügger
info.buchverlag@somedia.ch
www.somedia-buchverlag.ch
ISBN 978-3-7253-1071-5

Alle Rechte vorbehalten.

Jede andere Verwendung als gesetzlich zugelassen bedarf der schriftlichen Einwilligung durch den Herausgeber.

Table des matières

Résumé	9
Zusammenfassung	13
Riassunto	17
Remerciements	21
1 Introduction	25
2 Cadre d'analyse	29
2.1 Introduction	29
2.2 Omniprésence de la mobilité	29
2.3 Mobilités spatiales	31
2.3.1 Typologie des mobilités	31
2.3.2 Mobilités temporaires	32
2.4 Jeunesse et mobilités	33
2.4.1 Émergence de la jeunesse	33
2.4.2 État de la littérature sur les mobilités temporaires des jeunes	34
2.5 Questionnement	37
2.5.1 Trois questions de recherche	37
2.5.2 Approche par les parcours de vie	38
3 Enquête	43
3.1 Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse	43
3.1.1 Aperçu historique	43
3.1.2 Édition 2016/2017	43
3.2 Constitution de la base de données	44
3.2.1 Élaboration du questionnaire	44
3.2.2 Déroulement de l'enquête	45
3.2.3 Préparation des données	46
3.2.4 Échantillon complémentaire de femmes	47
3.3 Caractéristiques de la population	47

4	Mobilités et ancrages	55
4.1	Introduction	55
4.2	Déménagements	56
4.2.1	Trajectoires résidentielles	56
4.2.2	Disposition à déménager	58
4.2.3	Différences entre régions linguistiques	61
4.3	Mobilités temporaires	65
4.3.1	Séjours réalisés	65
4.3.2	Séjours envisagés	71
4.3.3	Vacances en Suisse et à l'étranger	76
4.4	Perceptions de la mobilité	77
4.5	Synthèse intermédiaire	77
5	Propension à la mobilité temporaire	83
5.1	Introduction	83
5.2	Séjours longs réalisés	86
5.2.1	Trajectoire socio-familiale	86
5.2.2	Trajectoire éducative et professionnelle	88
5.2.3	Trajectoire de mobilité	91
5.2.4	Dimensions psychologiques	94
5.2.5	Comparaison avec les séjours courts	95
5.3	Séjours longs envisagés	97
5.4	Synthèse intermédiaire	100
6	Motivations et freins à la mobilité temporaire	103
6.1	Introduction	103
6.2	Motivations	104
6.2.1	Séjours réalisés	104
6.2.2	Séjours envisagés	104
6.2.3	Typologie des jeunes selon les motivations à la mobilité	110
6.2.4	Apports des séjours	115
6.3	Freins	116
6.3.1	Absence de séjours réalisés	116
6.3.2	Freins relatifs à un futur séjour	118
6.3.3	Typologie des jeunes selon les freins à la mobilité	122
6.4	Synthèse intermédiaire	125

7	Conclusion	131
7.1	La mobilité chez les jeunes Suisses	131
7.1.1	Contexte et démarche de recherche	131
7.1.2	Quelles sont les expériences et les intentions des jeunes en termes de mobilité?	132
7.1.3	Quels sont les facteurs qui expliquent la propension des jeunes à être mobiles?	133
7.1.4	Quels sont les motivations et les freins liés aux mobilités temporaires?	134
7.2	Vers une politique de l'accessibilité à la mobilité temporaire	135
8	Références	141
9	Annexe	151

7 Conclusion

Patrick Rérat

7.1 La mobilité chez les jeunes Suisses

7.1.1 Contexte et démarche de recherche

La mobilité temporaire chez les jeunes adultes revêt des formes diverses : échanges dans le cadre de la formation, séjours linguistiques, voyages sac-à-dos, stages, expériences de bénévolat, etc. Ce type de mobilité semble de plus en plus diffusé et plusieurs avantages lui sont associés : apprentissage des langues, preuve de flexibilité et de débrouillardise, rite de passage vers l'âge adulte, meilleure compréhension interculturelle, accroissement de l'employabilité, etc. Cette valorisation semble particulièrement s'appliquer à la Suisse, petit pays multiculturel, situé au cœur de l'Europe et à l'économie largement mondialisée.

À l'échelle internationale, la recherche s'est focalisée sur les jeunes mobiles, avant tout des étudiants universitaires, par l'intermédiaire généralement de méthodes qualitatives et de petits échantillons. À l'échelle suisse, cette problématique est peu connue et les statistiques font défaut. Ce sont ces lacunes qui ont guidé l'élaboration de la présente étude et la réalisation d'une enquête par questionnaire de taille inédite.

L'édition 2016/2017 des Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse (les « enquêtes ch-x ») a ainsi porté sur le thème « Parcours de vie et expériences de mobilité ». Un questionnaire, com-

prenant une centaine de questions, a été rempli par plus de 40 000 jeunes hommes suisses dans le cadre de la procédure de recrutement de l'armée. Cette base de données particulièrement riche et inédite sur cette problématique rend possible des analyses fines et détaillées des différentes facettes de la mobilité temporaire et des sous-groupes de jeunes en fonction de leurs expériences. Un échantillon complémentaire de plus de 2 000 femmes a également été interrogé permettant certaines comparaisons selon le genre.

Au cœur de l'étude se trouvent les séjours à but éducatif, professionnel ou culturel, dans une autre région linguistique de Suisse ou à l'étranger. Plus précisément, l'enquête a porté sur des séjours dits courts (d'une durée de 1 à 3 semaines) ou longs (de plus de 3 semaines), qu'ils aient été réalisés sans les parents depuis l'âge de 12 ans ou qu'ils soient envisagés dans un horizon temporel de trois ans. L'enquête s'est aussi attachée à prendre en compte d'autres formes de mobilité (migration, mobilité résidentielle, vacances, etc.) et à les replacer dans le parcours de vie des jeunes.

Trois questions ont servi de fil rouge à la recherche :

- Quelles sont les expériences et les intentions des jeunes en termes de mobilité ?

- Quels sont les facteurs qui expliquent la propension des jeunes à être mobiles ?
- Quels sont les motivations et les freins liés aux mobilités temporaires ?

Cette conclusion reprend les synthèses intermédiaires qui ont ponctué les trois chapitres empiriques avant de proposer des pistes de réflexions quant à une politique de l'accessibilité à la mobilité temporaire.

7.1.2 Quelles sont les expériences et les intentions des jeunes en termes de mobilité ?

Une première partie de la recherche a abordé deux formes de mobilité, les déménagements et les mobilités temporaires, à la fois du point de vue des expériences et des intentions. Il s'agissait de connaître les fréquences et les caractéristiques de ces différentes mobilités spatiales parmi les jeunes Suisses.

Les déménagements renvoient à des distances variables, de l'échelle locale aux mouvements avec l'étranger. Une minorité importante des jeunes Suisses ont une histoire migratoire familiale récente. En effet, ils sont 18% dont les deux parents sont nés à l'étranger et 20% à être issus de couples mixtes. Cette caractéristique implique souvent des pratiques transnationales (visites, contacts réguliers, etc.).

Les deux tiers des jeunes ont connu au moins un déménagement dans leur vie. Étant donné l'âge des jeunes interrogés, ces mouvements sont surtout le fait de leurs parents. Les distances impliquées sont par ailleurs le plus souvent courtes, soit à l'intérieur d'une commune ou soit à l'intérieur d'un canton. Les jeunes estiment dans leur grande majorité qu'un déménagement à l'étranger et, de manière encore plus prononcée, dans une autre région linguis-

tique du pays, est improbable. C'est le cas en particulier des francophones et des germanophones, alors que près de la moitié des italo-phones envisagent de vivre dans une autre région linguistique.

Sans compter les vacances au sens strict, 25% des répondants ont déjà effectué un séjour d'une à trois semaines et 14% ont passé un séjour de plus de trois semaines dans une autre région linguistique ou à l'étranger. Les mobilités temporaires sont donc relativement fréquentes. Qui plus est, ils sont plus de 30% à prévoir un séjour long dans un horizon temporel de trois ans. Une majorité de ces séjours sont à but linguistique, ce qui explique en partie l'importance de destinations telles que l'Allemagne et les pays anglophones. Plus de la moitié des jeunes par ailleurs estiment que la maîtrise des langues et des expériences de mobilité sont un atout sur le marché du travail et près des trois quarts jugent important d'offrir la possibilité d'effectuer un séjour dans le cadre de la formation.

Les jeunes Suisses se caractérisent de manière générale par la coexistence entre la valorisation des mobilités temporaires (que nous qualifions également de réversibles étant donné leur durée) et un ancrage résidentiel local voire régional (tant pour les déménagements effectués qu'envisagés). Cette double attitude se retrouve dans la fréquence des expériences, des intentions et dans la valorisation des mobilités réversibles (séjours éducatifs, professionnels ou culturels, mais aussi vacances et pendularité) et dans une faible acceptation de la migration, interne ou internationale, pour des questions professionnelles (et un peu moins pour des questions sentimentales). Cet arbitrage est également illustré par l'hypothèse d'un emploi localisé à 90 minutes de trajet : seul un tiers des jeunes envisagerait

de déménager, les autres optant à parts égales pour un pied-à-terre durant la semaine ou la pendularité de longue distance.

Un autre constat concerne les destinations et l'attrait plus marqué des pays étrangers (et en premier lieu des États occidentaux anglophones et des nations limitrophes) que des autres régions linguistiques de Suisse. Cette tendance se retrouve tant en termes d'expériences que de projets pour les mobilités temporaires. Plusieurs explications peuvent être avancées: le rôle de l'anglais comme *lingua franca*, l'importance culturelle et médiatique de ces pays, l'envie de découvrir des destinations plus distantes, la difficulté d'apprendre un dialecte alémanique, etc. On retrouve une différence identique dans les déménagements passés et futurs. Même si les probabilités sont faibles, les jeunes sont plus nombreux à envisager de vivre à l'étranger plutôt que dans une autre région linguistique. Ces tendances soulèvent des questions de cohésion nationale et d'interconnaissance des différentes communautés linguistiques en Suisse.

7.1.3 Quels sont les facteurs qui expliquent la propension des jeunes à être mobiles ?

Une minorité importante des jeunes a vécu une forme de mobilité temporaire pour des motifs éducationnels, professionnels ou culturels. Comme évoqué ci-dessus, 25% d'entre eux ont réalisé un séjour d'une à trois semaines et 14% un séjour de plus de trois semaines. Ce dernier type d'expérience est envisagé ou prévu par plus de 30% des répondants. Qui sont les jeunes qui tendent à être mobiles ?

L'analyse montre que la mobilité temporaire constitue un phénomène sélectif. Les plus grandes disparités concernent les expériences longues, puis les séjours envisagés, mais moins

les séjours courts. Plusieurs facteurs expliquent les propensions variables des jeunes à s'engager dans des mobilités temporaires.

Le premier facteur discriminant est le milieu socio-économique dans lequel a grandi un jeune comme le montrent l'effet de plusieurs caractéristiques des parents. Une bonne situation financière pendant l'enfance (capital économique), des parents qui ont un niveau de formation tertiaire (capital culturel) ou qui ont eux-mêmes étudié ou travaillé à l'étranger (capital spatial) favorisent la mobilité temporaire. En partant de l'hypothèse que la mobilité est un atout à valoriser sur le marché du travail (indépendance, maîtrise des langues, etc.) et donc *in fine* un instrument de mobilité sociale, ces différences révèlent une tendance à la reproduction sociale.

Les jeunes les plus mobiles sont ceux qui optent pour une maturité ou une formation tertiaire, alors que les personnes passant par un apprentissage se caractérisent par les valeurs les plus basses. Cet écart renvoie à des différences en termes de temps à disposition, d'opportunités de mobilité offertes par le biais de programmes, et du degré de valorisation de la mobilité tant du point de vue de la formation que des débouchés professionnels.

L'analyse relève également une tendance à la reproduction de la mobilité. Une première expérience de mobilité temporaire est susceptible d'apprendre aux jeunes à être mobiles et d'ouvrir la voie à d'autres projets. Les séjours courts, plutôt sollicités par les moins âgés, peuvent ainsi constituer une première étape avant l'élaboration d'une mobilité de plus longue durée. La socialisation à la mobilité passe également par l'expérience de l'entourage (parents ou membres de la famille) de même que le fait

d'avoir déménagé semble faciliter les premières expériences de quitter l'environnement familial. Être en couple réduit au contraire les intentions de mobilité.

La prise en compte de dimensions psychologiques apporte un éclairage supplémentaire quant à la sélectivité des mobilités temporaires. Toutes choses égales par ailleurs, des dimensions psychologiques expliquent la propension variable des jeunes à être mobiles. C'est en particulier le cas de la flexibilité dont certains jeunes font preuve qui peut les orienter vers des séjours moins cadrés et demandant une plus grande autonomie.

D'autres variables exercent une influence significative selon les types de séjours. Être en couple affaiblit les intentions de mobilité. Les francophones ont été plus souvent mobiles alors que les italophones ont davantage de projets. Finalement, les séjours courts, longs et envisagés sont plus fréquents chez les femmes.

7.1.4 Quels sont les motivations et les freins liés aux mobilités temporaires ?

Après avoir analysé la sélectivité des mobilités temporaires, l'étude s'est penchée sur les raisons mises en avant par les jeunes quant à leur (non-)mobilité. Ces raisons concernent tant les motivations que les freins et portent à la fois sur les séjours antérieurs et sur les projets pour les trois prochaines années.

Les motivations qui étaient à la base des séjours de plus de trois semaines renvoient à trois logiques d'action : hédoniste (vivre une aventure, profiter de la vie, etc.), utilitaire (apprendre une langue, etc.) mais aussi opportuniste (saisir une occasion de mobilité, etc.). Les projets de mobilité donnent, par rapport aux expériences an-

térieures, une plus grande place aux raisons utilitaires et à l'employabilité (en particulier pour l'acquisition de compétences linguistiques) mais aussi à l'envie de profiter de la liberté associée à l'âge de la vie que représente la jeunesse. Les jeunes femmes tendent à citer plus que les hommes les questions d'indépendance par exemple mais moins souvent le motif de rejoindre des membres de la famille et des amis.

Selon la manière dont les motivations sont combinées et articulées, les jeunes hommes qui ont effectué un séjour long peuvent être répartis en trois catégories. Les *intéressés* (39%) sont plus fortement motivés par des raisons utilitaires que les autres. Ils espèrent notamment accroître leur employabilité grâce par exemple à l'acquisition de compétences linguistiques. Les *curieux* (34%) ont tendance à être motivés par des valeurs hédonistes (découvrir des cultures différentes, vivre une aventure, profiter de la vie). On pourrait voir dans de telles raisons un moyen de profiter de la jeunesse ou de prolonger cette période avant de devoir endosser des responsabilités sur les plans professionnel et familial liées à l'âge adulte. Par rapport aux autres groupes, les *pragmatiques* (27%) tirent davantage parti du temps qu'ils ont à disposition avant de commencer une formation ou un emploi, pour rendre visite ou partir avec des connaissances et dans le but de prendre du recul par rapport à leur vie actuelle.

Les jeunes sont dans leur grande majorité satisfaits de leurs séjours et sont prêts à renouveler l'expérience. Ils ont dans leur nette majorité bénéficié de leurs séjours tant sur le plan des compétences linguistiques que personnelles. De nombreux répondants ont de surcroît indiqué que l'expérience avait changé le regard qu'ils portent sur leur vie et leurs projets. Ceci suggère que la mobilité temporaire peut représen-

ter un événement central dans le parcours de vie des jeunes.

Les raisons invoquées pour expliquer l'absence de projet de séjour dans les trois ans à venir renvoient à un ancrage local (partenaire, famille, amis), un manque d'intérêt (sur les plans personnel et professionnel) et un manque de ressources (moyens financiers, confiance en soi). Les jeunes hommes sont plus susceptibles d'indiquer un manque d'intérêt que leurs homologues féminins.

Les jeunes hommes sans intention de mobilité appartiennent à quatre groupes en fonction de l'importance qu'ils donnent à ces freins. Les *constraints* (32%) se caractérisent, en comparaison aux autres groupes, par un manque de ressources bien plus prononcé (situation financière, connaissances linguistiques, confiance en soi). Les *ancrés* (26%) se distinguent par un degré élevé d'ancrage local mais aussi par un manque d'intérêt à s'engager dans un long séjour. Les *indifférents* (22%) partagent ce désintérêt mais l'expriment de manière quelque peu plus élevée. Les *établis* (21%) semblent ne pas planifier de mobilité temporaire soit parce qu'ils ont déjà effectué ce type d'expérience, soit parce qu'ils envisagent d'autres projets de vie.

La non-mobilité des jeunes apparaît ainsi comme un phénomène complexe et multi-forme. Elle résulte à la fois de contraintes objectives (ressources financières, temps à disposition, opportunité, etc.) et de contraintes subjectives (sensibilisation à la mobilité), de projets concurrents mais aussi d'un manque d'intérêt. Les raisons de ce manque d'intérêt peuvent être structurelles (comme le montre le rôle du milieu socio-économique et du niveau de formation sur la propension à la mobilité temporaire) et renvoyer à ces contraintes subjectives

ou inconscientes, mais il serait erroné de considérer la non-mobilité comme un simple processus passif. La période de la vie qu'est la jeunesse est pleine de complexité et de décisions difficiles, dans la recherche d'un équilibre entre objectifs et pressions professionnels, scolaires, financiers et sociaux. Tous n'aspirent ainsi pas à la mobilité.

7.2 Vers une politique de l'accessibilité à la mobilité temporaire

Cette recherche n'avait pas pour but de dresser une liste de mesures à intégrer dans les politiques publiques ou dans les stratégies des acteurs associatifs ou privés. Elle ne portait d'ailleurs pas non plus sur l'analyse ni sur l'évaluation des actions qui existent à l'échelle de la Confédération, des Cantons, des établissements de formation ou d'entreprises. Nous souhaitons néanmoins conclure cet ouvrage en esquissant une réflexion quant aux enjeux politiques – au sens large – liés à la mobilité temporaire des jeunes adultes en Suisse.

Poser la question en termes politiques implique de s'interroger quant aux significations et aux objectifs qu'une société attribue aux différentes formes de mobilité et, en l'occurrence, à la mobilité temporaire. Pourquoi les jeunes devraient-ils être mobiles? Les discours politiques en Suisse font souvent écho à deux préoccupations. À l'échelle nationale (*macro*), la mobilité temporaire est vue comme un instrument susceptible de favoriser la cohésion entre régions linguistiques, l'interconnaissance, la compréhension interculturelle. À l'échelle individuelle (*micro*), elle est considérée comme une manière d'acquérir des compétences, de développer son autonomie, de s'enrichir par la découverte d'autres contextes et cultures. Or, ces ob-

jectifs se heurtent au caractère sélectif – tant socialement que spatialement – des mobilités temporaires.

Les jeunes Suisses ne disposent pas tous du même potentiel à la mobilité temporaire, de la même aptitude à entreprendre des séjours en dehors de leur région d'origine⁴³. Ce potentiel est constitué de ressources (pouvoir être mobile), de compétences (savoir être mobile) et d'appropriations (vouloir être mobile). Chacune de ces composantes est distribuée de manière inégale parmi les jeunes.

Les ressources renvoient aux moyens financiers (qui permettent de supporter les coûts liés à un séjour ou à l'absence de revenu pendant la durée considérée), au temps à disposition (pendant la formation, entre les semestres, etc.) et aux opportunités en tant que telles ou à l'accès aux informations les concernant (existence de programmes, d'incitations, etc.). À l'aune de ces critères, les jeunes potentiellement les plus mobiles sont issus de milieux socio-économiques aisés et/ou se sont engagés dans des études de niveau lycée ou haute école.

Parler de compétences souligne le fait qu'être mobile s'apprend. Ce mécanisme a été mis en exergue par des phénomènes de reproduction de la mobilité (avoir été mobile, y compris pour les vacances, augmente la probabilité de l'être à nouveau) et de socialisation (avoir des parents qui ont eux-mêmes étudié ou travaillé dans un autre pays ou des membres de la famille proche résidant à l'étranger favorise la mobilité). On peut rattacher aux compétences également des dimensions psychologiques (flexibilité, capacité

à agir, estime de soi) qui sont à même de rendre certains projets plus attractifs. Un autre type de compétence jouant un rôle central concerne les connaissances linguistiques. L'importance de l'anglais rend son apprentissage attractif et sa maîtrise facilite la mobilité à l'échelle globale (alors que les rudiments des dialectes alémaniques ne sont pas enseignés en Suisse romande et que la priorité de l'enseignement du français a récemment été remis en cause dans plusieurs cantons germanophones).

Finalement, l'appropriation se réfère à la manière de considérer les expériences de mobilité temporaire à la fois dans le cas de séjours réalisés ou envisagés (les logiques d'action utilitaire, hédoniste ou pragmatique qui ont motivé certains jeunes à devenir mobiles et pourraient convaincre d'autres de faire le pas) et dans l'absence d'expérience ou d'intention (manque d'intérêt sur les plans personnel et de la carrière professionnelle, priorité donnée à d'autres projets, etc.). Cette dimension inclut également les motifs des séjours ainsi que les destinations. Ces dernières sont dominées par les pays anglophones ainsi que par l'Allemagne et la France, et elles concernent peu les autres régions de Suisse. Cette tendance se retrouve non seulement pour les mobilités temporaires mais également dans les déménagements (passés ou hypothétiques). L'image qui ressort de l'analyse est une jeunesse qui valorise à la fois un ancrage local et des formes de mobilités temporaires internationales. Ce peu de place accordée à l'échelle nationale ou aux autres régions de Suisse n'est pas sans poser question dans un pays plurilingue⁴⁴.

⁴³ Cette grille de lecture est inspirée du cadre théorique développé par Kaufmann autour de la motilité ou potentiel de mobilité (2014).

⁴⁴ Ce constat fait écho à l'analyse d'autres observateurs comme Ribeaud (2010).

Face à ces disparités, il serait intéressant de réfléchir en termes d'une politique d'accessibilité à la mobilité temporaire qui se déclinerait à la fois à l'échelle des individus (équité sociale) et des régions du pays (cohésion nationale). L'objectif consisterait non pas à une injonction à la mobilité ou à considérer la mobilité comme une fin en soi mais à assurer la possibilité des jeunes à être mobiles, à garantir leur aptitude à entreprendre une mobilité temporaire de manière autonome s'ils le désirent.

Raisonné en termes d'accessibilité implique de renforcer les initiatives existantes qui sont relativement dispersées et de prendre en compte les multiples logiques d'action qui sous-tendent les mobilités temporaires et qui ont été abordées au fil des analyses contenues dans cet ouvrage. Des mesures d'ordre structurel pourraient être envisagées afin de généraliser une expérience de courte durée mettant en valeur la diversité linguistique du pays. Le niveau de formation concerné pourrait être le secondaire II qui regroupe les filières d'apprentissage, les écoles

professionnelles, les écoles de commerce, les lycées et les gymnases, etc. Ce niveau, par ailleurs proche de la cohorte étudiée ici, est également synonyme d'apprentissage de l'autonomie. Une telle démarche permettrait de toucher une grande majorité des jeunes, quels que soient leur genre, leur origine nationale, leur milieu socio-économique, leur aisance ou leur disposition par rapport à la mobilité temporaire. Elle favoriserait une première expérience dans le domaine et faciliterait l'émergence de projets plus autonomes en fonction des aspirations. Pour ces autres projets, des programmes de soutien destinés aux jeunes – comprenant mais ne se limitant pas aux questions financières – permettraient d'augmenter leur potentiel de mobilité dans les domaines éducatifs, linguistiques, professionnels, culturels, etc. La description de cette proposition est esquissée ici rapidement. Elle pourrait faire l'objet d'un débat plus large avec les différents acteurs concernés quant aux enjeux d'une politique de l'accessibilité à la mobilité temporaire.